

ORPI Agence de la Motte
 5 place du palais - 70 000 VESOUL
 Tél : 03 39 70 96 70
 Mail : agencedelamotte@orpi.com



Barème des honoraires à compter du 1er janvier 2026

Transactions : Biens immeubles et terrains :

Prix de vente	Commission TTC sur prix de vente	Prix de vente	Commission TTC sur prix de vente
Jusqu'à 29 999 €	4200 €	140 000 € à 149 999 €	11800 €
30 000 € à 39 999 €	4600 €	150 000 € à 159 999 €	12300 €
40 000 € à 49 999 €	5000 €	160 000 € à 169 999 €	12900 €
50 000 € à 59 999 €	5500 €	170 000 € à 179 999 €	13300 €
60 000 € à 69 999 €	6300 €	180 000 € à 199 999 €	13900 €
70 000 € à 79 999 €	7400 €	200 000 € à 219 999 €	14500 €
80 000 € à 89 999 €	8100 €	220 000 € à 239 999 €	14800 €
90 000 € à 99 999 €	8900 €	240 000 € à 259 999 €	15400 €
100 000 € à 109 999 €	9200 €	260 000 € à 279 999 €	15900 €
110 000 € à 119 999 €	9700 €	280 000 € à 299 999 €	16500 €
120 000 € à 129 999 €	10500 €	À partir de 300 000€	5,6 %
130 000 € à 139 999 €	11100 €		

Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur. Le montant de la commission comprend la TVA de 20%. La commission est due lorsque la mission est accomplie.

Avis de valeur : 180 € TTC soit 150€ HT par bien.

Locations : Baux d'habitation, meublées, commerciales et professionnelles :

Surfaces m ²	Honoraires TTC à la charges du locataire		Honoraires TTC à la charge du propriétaire		
	Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Visite, constitution du dossier en rédaction de bail	Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Visite, constitution du dossier en rédaction de bail	Entremise et négociation
Jusqu'à 40m ²	3€ / m ²	5€ / m ²	3€ / m ²	5€ / m ²	45 €
De 41m ² à 60m ²	3€ / m ²	4,25€ / m ²	3€ / m ²	4,25€ / m ²	45 €
De 61m ² à 100m ²	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²	45 €
Au delà de 100m ²	3€ / m ²	2,50€ / m ²	3€ / m ²	2,50€ / m ²	45 €
Location commerciales et professionnelles					
Loyer inférieur à 6000 € HT et HC	10,83% HT soit 13% TTC du loyer annuel HC		10,83% HT soit 13% TTC du loyer annuel HC		
Loyer supérieur à 6000 € HT et HC	8,33% HT soit 10% TTC du loyer annuel HC		8,33% HT soit 10% TTC du loyer annuel HC		
Prestations particulières					
État des lieux de sortie (surface inférieur à 100m ²)				140€ TTC	
État des lieux de sortie (surface supérieur à 100m ²)				170€ TTC	
Renouvellement de bail				180€ TTC	

Tarifs Gestion locative en TTC :

Taux de gestion courante		Pack sérénité
Détermination en fonction du montant quittancé (loyers, charges, taxes) charges comprises en TTC / Mois		7% HT soit 8,4% TTC GLI non incluse
Garantie des loyers dès le 1er mois, dégradation immobilière, protection juridique		2,5% des loyers encaissés
Assurance propriétaire non occupant		Voir conditions en agence
LOCATION		
Visite, constitution du dossier en rédaction de bail, état des lieux		Voir barème
Etat des lieux de sortie		Offert
Gestion comptable et financière		
	Barème prestation particulière	
Accès extranet	4,50€ par mois	
Avis d'échéance		✓
Frais administratifs	4,50€ par lots par mois	
Compte rendu mensuel (le 20 du mois)	4,50€ si envoi par courrier postale	✓
Révision des loyers		✓
Régler facture, charges de copropriété et taxe pour le compte du mandant		✓
Établir le décompte de fin de location		✓
Assistance spécifique en cas d'impayé	Vacation horaire*	✓
Lettre de rappel relance simple des impayés et défaut d'assurance	10€ par courrier	✓
Lettre de rappel recommandé pour loyer impayé et défaut d'assurance	20€ par courrier	
Résolution amiable, mise en place d'un échéancier	Vacation horaire*	✓
Frais de reprise de gestion en cours de bail	150€ par lot	
Aide à la déclaration de revenu	75 €	
Gestion administrative		
Aviser le bailleur du congé reçu		✓
Gérer les attestations d'assurance du locataire		✓
Suivi administratif		✓
Régularisation des charges en monopropriété	36€ par an et par lot	
Régularisation des charges en copropriété	18€ par an et par lot	
Suivi des diagnostics externalisés		✓
Etablissement d'un ERP	25 €	
Déclaration des sinistres à l'assurance (si souscription PNO MILA)	75 € par déclaration	
Représentation du bailleur à l'expertise (si souscription PNO MILA)	Vacation horaire*	✓
Honoraire de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement)	180€ pour chaque partie	
Pré-état des lieux de sortie		✓
Clôture du mandat suite à la résiliation	Vacation horaire*	✓
Gestion technique, travaux et réparation		
Demande de devis		✓
Prévisite		✓
Suivi des travaux courants, sinistre et menus réparations jusqu'à 400€ TTC		✓
Suivi administratif des travaux courants, sinistre et menus réparations au delà de 400€ TTC		3,3% TTC du montant TTC des travaux
Représentation en assemblée générale		100 € + vacation horaire*
Indemnité de rupture anticipé du mandat de gestion		Honoraires dus à l'échéance

*Tarification de la vacation horaire : 66€ TTC soit 55€ HT.